

Pôle Santé des Bastides

Le

Madame, Monsieur, cher-e patient-e,

Malgré notre disponibilité et notre bonne humeur, nous, Drs SILLET, GOURGUES, ASSENNE et TORTOSA, constatons que de plus en plus de patients ne respectent pas les rendez-vous que nous leur proposons quotidiennement (retard conséquent ou absence) et ne s'en excusent même pas.

Ces lapins de plus en plus nombreux désorganisent l'agenda, bloquent un rendez-vous qui aurait pu être utile à un autre patient et dégradent les relations de confiance dans lesquelles nous avons l'habitude de travailler.

Pour améliorer l'accueil et l'organisation de nos cabinets, nous avons convenu que les patients en récidive de retards ou absences devront se justifier s'ils ne veulent pas courir le risque de ne plus être reçus par les médecins du Pôle Santé des Bastides et que, dès lors qu'ils présenteront des excuses plausibles à leur retard ou absence, les médecins du Pole Santé s'engageront à continuer à les recevoir en toute sérénité.

Sauf erreur, si vous recevez aujourd'hui ce document, c'est que vous faites peut-être partie de ces patients peu attentionnés.

Nous vous prions donc de nous transmettre par retour de ce courrier un document écrit de votre main justifiant ce nouveau retard et/ou cette absence.

Les médecins du Pôle Santé se réservent le droit de vous présenter un frais d'honoraire au titre d'exigence particulière de votre part (cotation DE libre non remboursable sur une feuille de soin) en cas de non respect de cette règle.

Merci de votre compréhension.

Respectueusement,

Dr SILLET

Dr GOURGUES

Dr ASSENNE

Dr TORTOSA